



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis d'annulation)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-39466>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-39466**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCAS de la Tour-du-Pin

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Résidence autonomie

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de fournitures pour les travaux en régie pour le compte du groupement de commandes de la commune de la Tour-du-Pin

Description : La présente consultation concerne la fourniture et la livraison de fournitures courantes et de matériels pour les travaux en régie pour le compte du groupement de commandes de la commune de la Tour-du-Pin. La présente consultation est passée par un groupement de commandes en application de l'article L. 2113-7 du code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : f888765f-006e-43cf-b7d8-46eadda9ed84

Identifiant interne : 01F26

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert (procédure formalisée) en application des articles R. 2124-1 et R. 2124-2 du code de la commande publique. La présente consultation est allotie techniquement en 7 lots : - Lot 1 : Peintures - Lot 2 : Ferronnerie et clôtures - Lot 3 : Plomberie - Lot 4 : Matériel électrique - Lot 5 : Quincaillerie - Lot 6 : Matériel de signalétique - Lot 7 : Matériaux de construction Les marchés à conclure, dans le cadre de cette consultation seront conclus avec un seul attributaire par lot. Le marché prend la forme d'un marché à bon de commande comprenant des prestations ponctuelles commandées à la survenance du besoin, par l'émission de bons de commande. Il est donc traité à prix unitaires, sans montant minimum, et avec un montant annuel maximum exprimé en valeur et valable uniquement sur les prestations à bons de commande, en application des articles L. 2125-1.1° et R. 2162-1 à -14 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44316510 Ferronnerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44810000 Peintures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44115210 Matériel de plomberie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31600000 Matériel électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44316400 Articles de quincaillerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44510000 Outils

Nomenclature supplémentaire (cpv): 24900000 Produits de chimie fine et produits de chimie variés

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Ateliers Municipaux rue Ferdinand Faulcon

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Résidence Autonomie 29 boulevard Victor Hugo

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 247,400 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 247,400 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 7

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Peintures

Description : Fourniture et livraison de peintures (peinture plafond, peinture mur, éponges naturelles, manchons, enduits, diluants, brosses, antirouille, papier- peint...)

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44810000 Peintures

Options :

Description des options : Sous réserve des dispositions du Cahier des Clauses Particulières, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année à compter de la date de notification, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le titulaire par décision expresse par courrier recommandé, trois (3) mois avant l'échéance de chaque période contractuelle (date anniversaire de la notification). La décision de non-reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Tour-du-Pin

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Deux sites possibles de livraison : les ateliers municipaux (rue Ferdinand Faulcon) ou les résidences autonomie (résidence Arc-en-ciel, 29 boulevard Victor Hugo)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 33,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE

Description : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE à hauteur de 65%

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique pondérée à 35% décomposée en : 1 - Méthodologie d'exécution des prestations - 15% 2 - SAV et gestion des urgences - 10% 3 - Délai de livraison - 5% 4 - Démarche proposée en termes de développement durable - 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Mairie de la Tour du Pin

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se reporter au règlement de la consultation

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Les recours susceptibles d'être exercés sont les suivants : - un recours en référé précontractuel, avant la signature du marché, sur le fondement des articles L.551-1 à L55-5 du Code de justice administrative ; - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois

à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Matériel de ferronnerie et clôtures

Description : Fournitures et livraison de matériel de ferronnerie et clôtures (carrés, tubes rectangulaire, ronds, tubes ronds creux, cornières, barrière rigide plastifiée...)

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44316510 Ferronnerie

Options :

Description des options : Sous réserve des dispositions du Cahier des Clauses Particulières, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année à compter de la date de notification, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le titulaire par décision expresse par courrier recommandé, trois (3) mois avant l'échéance de chaque période contractuelle (date anniversaire de la notification). La décision de non-reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Deux sites possibles de livraison : les ateliers municipaux (rue Ferdinand Faulcon) ou les résidences autonomie (résidence Arc-en-ciel, 29 boulevard Victor Hugo)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,200 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE

Description : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE à hauteur de 65%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Mairie de la Tour du Pin

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se reporter au règlement de la consultation

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Les recours susceptibles d'être exercés sont les suivants : - un recours en référé précontractuel, avant la signature du marché, sur le fondement des articles L.551-1 à L55-5 du Code de justice administrative ; - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Matériel de plomberie

Description : Fourniture et livraison de matériel de plomberie (mécanique chasse d'eau, déboucheur professionnel, vanne thermostatique, chauffe-eau, abatant WC, pack CW, siphon évier, siphon lavabo, siphon urinoir, mitigeurs (lavabo, cuisine), pommeau de douche...)

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44115210 Matériel de plomberie

Options :

Description des options : Sous réserve des dispositions du Cahier des Clauses Particulières, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année à compter de la date de notification, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le titulaire par décision expresse par courrier recommandé, trois (3) mois avant l'échéance de chaque période contractuelle (date anniversaire de la notification). La décision de non-reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA TOUR DU PIN

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Deux sites possibles de livraison : les ateliers municipaux (rue Ferdinand Faulcon) ou les résidences autonomie (résidence Arc-en-ciel, 29 boulevard Victor Hugo)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 40,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations sur la base du DQE masqué

Description : Prix des prestations sur la base du DQE masqué à hauteur de 65%

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique pondérée à 35% décomposée en : 1 - Méthodologie d'exécution des prestations - 15% 2 - SAV et gestion des urgences - 10% 3 - Délai de livraison - 5% 4 - Démarche proposée en termes de développement durable - 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Mairie de la Tour du Pin

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se reporter au règlement de la consultation

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Les recours susceptibles d'être exercés sont les suivants : - un recours en référé précontractuel, avant la signature du marché, sur le fondement des articles L.551-1 à L55-5 du Code de justice administrative ; - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Matériel électrique

Description : Fourniture et livraison de matériel électrique (plafonnier LED, ampoules LED, projecteurs, luminaires, réglettes, disjoncteurs, boîte de dérivateurs, prises, câbles, cordon LED...)

Identifiant interne : 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31600000 Matériel électrique

Options :

Description des options : Sous réserve des dispositions du Cahier des Clauses Particulières, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année à compter de la date de notification, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le titulaire par décision expresse par courrier recommandé, trois (3) mois avant l'échéance de chaque période contractuelle (date anniversaire de la notification). La décision de non-reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Deux sites possibles de livraison : les ateliers municipaux (rue Ferdinand Faulcon) ou les résidences autonomie (résidence Arc-en-ciel, 29 boulevard Victor Hugo)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 68,200 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations sur la base du DQE masqué

Description : Prix des prestations sur la base du DQE masqué à hauteur de 65%

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : 1 - Méthodologie d'exécution des prestations - 15% 2 - SAV et gestion des urgences - 10% 3 - Délai de livraison - 5% 4 - Démarche proposée en termes de développement durable - 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Mairie de la Tour du Pin

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se reporter au règlement de la consultation

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Les recours susceptibles d'être exercés sont les suivants : - un recours en référé précontractuel, avant la signature du marché, sur le fondement des articles L.551-1 à L55-5 du Code de justice administrative ; - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Quincaillerie, visserie, outillage, aérosols et produits chimiques

Description : Fournitures et livraisons de matériel de quincaillerie, visserie, outillage, aérosols et produits chimiques (aérosols, serrures, arrêt de porte, bacs, bâches, boîte à clés, bobines, cadenas, lames cutter, clés, crochets, disques, fermes portes, forets, lames, poignées, traceurs chantier, vis...)

Identifiant interne : 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44316400 Articles de quincaillerie

Options :

Description des options : Sous réserve des dispositions du Cahier des Clauses Particulières, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année à compter de la date de notification, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le

titulaire par décision expresse par courrier recommandé, trois (3) mois avant l'échéance de chaque période contractuelle (date anniversaire de la notification). La décision de non-reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Deux sites possibles de livraison : les ateliers municipaux (rue Ferdinand Faulcon) ou les résidences autonomie (résidence Arc-en-ciel, 29 boulevard Victor Hugo)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 37,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations sur la base du DQE masqué

Description : Prix des prestations sur la base du DQE masqué à hauteur de 65%

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique pondérée à 35% décomposée en : 1 - Méthodologie d'exécution des prestations - 15% 2 - SAV et gestion des urgences - 10% 3 - Délai de livraison - 5% 4 - Démarche proposée en termes de développement durable - 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Mairie de la Tour du Pin

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se reporter au règlement de la consultation

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Les recours susceptibles d'être exercés

sont les suivants : - un recours en référé précontractuel, avant la signature du marché, sur le fondement des articles L.551-1 à L55-5 du Code de justice administrative ; - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Matériel de signalétique

Description : Fourniture et livraison de matériel de signalétique (panneaux C113, C114, B30, B1...)

Identifiant interne : 06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44423400 Panneaux de signalisation et articles connexes

Options :

Description des options : Sous réserve des dispositions du Cahier des Clauses Particulières, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année à compter de la date de notification, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le titulaire par décision expresse par courrier recommandé, trois (3) mois avant l'échéance de chaque période contractuelle (date anniversaire de la notification). La décision de non-reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA TOUR DU PIN

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Deux sites possibles de livraison : les ateliers municipaux (rue Ferdinand Faulcon) ou les résidences autonomie (résidence Arc-en-ciel, 29 boulevard Victor Hugo)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 30,700 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique pondérée à 35% décomposée en : 1 - Méthodologie d'exécution des prestations - 15% 2 - SAV et gestion des urgences - 10% 3 - Délai de livraison - 5% 4 - Démarche proposée en termes de développement durable - 5%

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE

Description : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE à hauteur de 65%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Mairie de la Tour du Pin

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se reporter au règlement de la consultation

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Les recours susceptibles d'être exercés sont les suivants : - un recours en référé précontractuel, avant la signature du marché, sur le fondement des articles L.551-1 à L55-5 du Code de justice administrative ; - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Matériaux de construction

Description : Fourniture et livraison de matériaux de construction (plaques contreplaquées, mélaminées, traverse en chêne, fer à béton, parpaing, ciment, fondue...)

Identifiant interne : 07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44110000 Matériaux de construction

Options :

Description des options : Sous réserve des dispositions du Cahier des Clauses Particulières, le marché est conclu pour une période ferme d'une (1) année à compter de la date de notification, puis reconductible tacitement trois (3) fois, pour une (1) année, sans que sa durée globale n'excède quatre (4) années. La reconduction est tacite, sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Dans le cas où le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, il en informe le titulaire par décision expresse par courrier recommandé, trois (3) mois avant l'échéance de chaque période contractuelle (date anniversaire de la notification). La décision de non-reconduction ne donnera lieu à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires : Deux sites possibles de livraison : les ateliers municipaux (rue Ferdinand Faulcon) ou les résidences autonomie (résidence Arc-en-ciel, 29 boulevard Victor Hugo)

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,700 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE

Description : Prix des prestations sur la base du BPU valant DQE à hauteur de 65%

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique pondérée à 35% décomposée en : 1 - Méthodologie d'exécution des prestations - 15% 2 - SAV et gestion des urgences - 10% 3 - Délai de livraison - 5% 4 - Démarche proposée en termes de développement durable - 5%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : https://latourdupin.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34540_1153031.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 28/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Mairie de la Tour du Pin

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Se reporter au règlement de la consultation

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : Vous pouvez saisir le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - 38000 Grenoble, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00 - Télécopie : (+33) 4 76 51 89 44, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr - Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/> , ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr Les recours susceptibles d'être exercés sont les suivants : - un recours en référé précontractuel, avant la signature du marché, sur le fondement des articles L.551-1 à L55-5 du Code de justice administrative ; - un recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, conformément aux articles R.421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative ; - un référé contractuel, sur le fondement des articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative, pouvant être exercé après la conclusion du contrat et dans un délai de 31 jours à compter de sa publication (délais prévus à l'article R.551-7 du même code) ; - un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution, le cas échéant assorti d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé. Le recours de pleine juridiction peut être assorti d'un référé-suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du Code de justice administrative, tendant à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MAIRIE DE LA TOUR DU PIN

Numéro d'enregistrement : 21380509600012

Adresse postale : 6 rue de l'Hôtel de Ville

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Commune de la Tour du Pin

Adresse électronique : jeanne.barre@latourdupin.fr

Téléphone : +33 474832444

Adresse internet : <https://www.latourdupin.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://latourdupin.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 PLACE DE VERDUN

Ville : Grenoble

Code postal : 38000

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCAS de la Tour-du-Pin

Numéro d'enregistrement : 26381008700019

Adresse postale : 9 RUE CLAUDE CONTAMIN, 38110 LA TOUR-DU-PIN

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : CCAS de la Tour-du-Pin

Adresse électronique : jeanne.barre@latourdupin.fr

Téléphone : +33 474832444

Adresse internet : <https://www.latourdupin.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://latourdupin.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Résidence autonomie

Numéro d'enregistrement : 26381008700035

Adresse postale : ARC EN CIEL 29 BOULEVARD VICTOR HUGO

Ville : LA TOUR DU PIN

Code postal : 38110

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : jeanne.barre@latourdupin.fr

Téléphone : +33 474832444

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 7f5c7a5a-ff18-4e37-88d7-1b99ee06698f-01

Principale raison de la modification : Avis annulé

Description : La procédure de passation du marché référencé 01F26 Marché de fournitures pour les travaux en régie pour le compte du groupement de commandes de la commune de la Tour-du-Pin, est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général. En effet, des incohérences substantielles ont été identifiées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), notamment : Ces éléments sont de nature à compromettre la bonne mise en concurrence des opérateurs économiques ainsi que la sécurité juridique de la procédure. Dans ces conditions, le pouvoir adjudicateur a décidé de déclarer sans suite cette procédure afin de procéder à une redéfinition des besoins et à une mise en cohérence des pièces contractuelles préalablement à une nouvelle relance le mois prochain..

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6b51c847-6d13-4942-808e-f80bb706135c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/04/2026 à 16:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2026